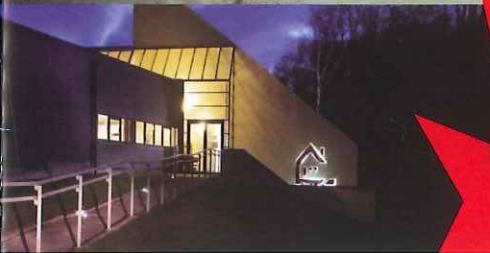


# HSSN info



HABITATIONS SOCIALES DE SAINT-NICOLAS

Bulletin N°2 - SEPTEMBRE 2013



Rue des Charbonnages 95

4420 Saint-Nicolas

Tél. 04 224 77 77

Fax 04 367 74 46

[www.logementsaintnicolas.be](http://www.logementsaintnicolas.be)

Société de logements de service public  
agrée par la S.W.L. sous le n°6190  
N° entreprise : 0403.978.670

## EDITO : P. 2-3

- Le mot du directeur gérant

## ENTRE NOUS : P. 4-6

- Concours de façades fleuries
- Week-end de la «Fête des voisins» et brocante
- Été solidaire

## DOSSIER : P. 7-12

- Enquête de satisfaction
- Ordures ménagères

## VU DE L'INTÉRIEUR : P. 13

- Mise à l'honneur d'un locataire

## EN PARALLÈLE : P. 14

- Quoi de neuf à la «Régie des quartiers» de Saint-Nicolas ?

## AGENDA : P. 15

- Le décompte des charges
- Atelier relaxation
- L'hiver approche

## À VOUS DE JOUER... : P. 15

## EDITO



Voici déjà le 2<sup>e</sup> numéro du « HSSN Info ». J'espère que le premier numéro vous a intéressé.

Pour le savoir, ce mois-ci, je sollicite votre avis sur ce sujet, et bien d'autres encore. Effectivement, il est nécessaire et utile pour moi de connaître votre opinion.

C'est pourquoi, vous trouverez au centre de ce bulletin **une enquête de satisfaction**. Je me permets d'insister fortement sur votre collaboration. Plus l'échantillon sera grand, plus l'analyse sera pertinente.

Autre sujet qui me tient à cœur et dont je désire partager ma colère est l'incivilité. Je m'insurge contre les incivilités en tout genre !

Il n'est plus admissible de constater sans réaction les dépôts clandestins, les nuisances sonores, les dégradations de bâtiments et de leurs abords.

Pour le bien être de chacun, et dans le respect de tous, j'insiste lourdement sur les règles de vie et bon voisinage. Il est impérieux que tout un chacun prenne conscience que la qualité de vie au sein de nos cités dépend en grande partie de l'attitude positive générée par tous.

Il ne s'agit généralement que d'un petit effort à fournir pour que les relations de bon voisinage soient positives.

Je vous invite à relire attentivement votre contrat de bail et le règlement d'ordre intérieur et à tout mettre en œuvre pour vivre sereinement en communauté au sein de nos logements.

Le directeur-gérant : Patrick LAMBRICHTS



### Nouveau Conseil d'Administration :

Suite aux élections communales du 14/10/12, les différents pouvoirs locaux ont désigné leurs représentants au sein de notre société. Ce conseil a pris ses fonctions le 24/06/13. C'est lors de sa séance du 26/08/13 qu'il a désigné son nouveau Président monsieur Birol COKGEZEN et ses deux Vice-Présidents, madame Audrey HOFMAN et monsieur Michel FRANÇUS, représentants la commune de Saint-Nicolas.

### Administrateurs :

Michèle ALAIMO, Patrice CECCATO, Jean-Marc WILMOTTE, Achille VANCRAYWINKEL, Louisa CUSUMANO, Isabelle FRESON, Gilbert FRANSOLET, Dominique DECOSTER, Jacques DEVOS, Jean LOISEAU, Vinciane PIRMOLIN, Daniel GERARD et Béatrice DELINCÉ.

Au nom du Personnel et de moi-même, nous saluons l'arrivée des nouveaux membres ainsi que celle de notre nouveau Président. Nous mettrons tout en oeuvre pour qu'il puisse poursuivre le redressement de notre société aussi remarquablement que l'a réalisé monsieur Michel FRANÇUS à la tête du Conseil d'Administration depuis 2009.

### Interview du nouveau Président :



**Le Directeur-gérant :** Monsieur le Président, pourriez-vous vous présenter brièvement à nos lecteurs ?

**Le Président :** Je souhaite tout d'abord vous remercier pour votre accueil au sein de la société et aussi les instances pour les responsabilités qu'ils me font l'honneur de m'accorder. Je tenterai de répondre aux attentes de chacun. Afin de mieux me faire connaître par nos chers locataires, je vais donc brièvement me présenter. Je m'appelle Cokgezen Birol et ai grandi dans le quartier Trixhay/Prairie. Issu d'une famille d'immigrés en état de précarité, j'ai pu néanmoins être entouré de beaucoup d'amour et ai pris la mesure de l'importance du tissu social et de nos principes de solidarité.

Parmi les différentes fonctions que j'ai pu obtenir grâce à mon action politique et la reconnaissance des citoyens, j'ai également accompagné de nombreuses années M. Le Ministre Michel Daerden. Ce dernier fut pour moi une sorte de guide dans mon action, ma cohérence et mon souci d'aider l'autre. Je pense donc pouvoir modestement marquer de mon empreinte mon passage dans le logement social Saint-Clausien.

**Le Directeur-gérant :** Quelles ont été vos motivations à vous présenter à la présidence ?

**Le Président :** Mon engagement politique a toujours été guidé par un idéal politique basé sur le fait qu'un monde plus **juste**, plus **solidaire** et plus **égalitaire** doit prévaloir sur les intérêts personnels. La cohérence doit être de mise et pour tendre vers la concrétisation de cet idéal, il va de soi qu'il nous faut renforcer les valeurs de solidarité sans lesquelles notre société deviendrait une société à deux vitesses. Le logement social est un des nombreux piliers qui nous permettront d'approcher de manière pragmatique cet idéal. Personne ne peut rester sur le côté de la route et je pense plus particulièrement aux plus démunis à qui la vie n'a pas toujours souri dans notre commune,.....

Justice, solidarité et écoute devront donc guider mon action au travers de la société. Ma motivation est donc grande et restera intacte tout au long de mon mandat durant lequel je ne serai qu'acteur pour tendre vers une société meilleure, sur le terrain, avec l'aide de chacune et chacun. **La collectivité au détriment de l'individu et de l'égo doit rester un credo.**

**Le Directeur-gérant :** Merci monsieur le Président. Je vous donne rendez-vous dans le prochain édito pour approfondir quelques sujets.

Bonne lecture et merci d'avance pour la disponibilité et le sérieux que vous accorderez à l'enquête de satisfaction !

## *Concours de façades fleuries*

Dans la dernière parution de notre bulletin d'information du mois d'avril 2013, nous avons lancé le concours de «Façades fleuries», sur inscription, au sein de nos logements sociaux.

Deux catégories étaient reprises : **la catégorie maison et la catégorie balcon**. Notre jury formé de membres du personnel -dont un jardinier de métier- ont sillonné les rues de nos quartiers et ont élu les vainqueurs :

- Monsieur **GIANCOLA** de la rue de la Berlaine pour la catégorie maison ;
- Monsieur **EL GOUSSE** de la rue de la Source pour la catégorie balcon.

Les efforts d'embellissement et d'entretien des lieux ont été récompensés par la remise de prix à tous les lauréats (avec la collaboration de l'échevinat de la culture, de la régie des quartiers, du cercle horticole de Tilleur et de l'association culturelle locale des Biesses Di Nut' ) ; prix remis par nos élus locaux, lors de la «Fête des voisins», le tout dans la joie et la bonne humeur !



**Le 1<sup>er</sup> prix catégorie maison**



**Le 1<sup>er</sup> prix catégorie balcon**

Le 2<sup>e</sup> prix catégorie maison fut attribué à M. VONHOEGEN de l'avenue des Marronniers à Tilleur.  
Le 2<sup>e</sup> prix catégorie balcon fut attribué à M<sup>me</sup> MAGNEE du Chemin des Hiercheuses à Montegnée.

### Quelques façades primées :



Encore félicitation et merci aux participants du concours pour leur contribution à enjoliver leur quartier !

### Remise de prix par nos élus locaux :



**Monsieur GIANCOLA**  
Vainqueur de la catégorie maison  
en présence des élus locaux



**Monsieur et Madame EL GOUSSE,**  
Vainqueurs catégorie balcon  
entourés par nos Président et Directeur.

## WEEK-END FÊTE DES VOISINS ET BROCANTE

Cette année, la fête des voisins fut organisée le 31 mai dans la cité du Pansy à Montegnée.

Les habitants du quartier se sont mobilisés afin d'organiser cette manifestation conviviale et sympathique. A suivi, le dimanche 2 juin, la brocante des voisins, toujours au sein de la même cité. Nos assistantes sociales ont mené une action solidarité et ont tenu un point de collecte de vêtements. Une réussite enregistrée grâce à notre collaboration avec la «Régie des quartiers», le Plan de Cohésion Sociale et les Comités de Quartiers. Musique, glace gratuite, château gonflable, barbecue, mojitos, saveurs du monde et éclats de rire étaient au rendez-vous !



## Été solidaire



En collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale, nous avons participé à l'opération Été Solidaire. Ainsi, durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de juillet, de jeunes étudiants -issus notamment de nos habitations sociales – ont réalisé des travaux d'utilité publique. Dans ce cadre, différents projets, dans différentes cités de nos logements ont été mis en place : fleurir et entretenir les bancs dans le quartier du Pansy, nettoyer et fleurir des parterres au Bordelais, réaménager des lieux à Tilleur et enfin enjoliver et rendre agréable un espace de vie commun à la coopération. Nous félicitons les jeunes pour leur engagement citoyen !

# 1. Enquête de satisfaction

Cher locataire,

Afin de nous adapter au mieux à vos besoins et d'améliorer la qualité de nos services, pourriez-vous consacrer un peu de temps à cette enquête ? Nous vous en remercions d'avance.

PROCEDURE :

- Compléter l'enquête,
- Détacher le feuillet,
- Nous le retourner pour le 31 octobre au plus tard.

## 1.1 ACCUEIL

1	<u>Au siège social</u>	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
1.1	Accessibilité des lieux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.2	Heures d'ouverture au public	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
1.3	La qualité de la prise en charge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2	<u>Au téléphone</u>	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
2.1	Délais d'attente	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2.2	La qualité de la prise en charge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

3	<u>Visite à votre domicile</u>	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
3.1	Respect des rendez-vous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3.2	Amabilité du personnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3.3	Qualité du travail effectué	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4	<u>Par courrier</u>	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
4.1	Le suivi de votre demande	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4.2	Les délais d'intervention	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



 1.2 VOTRE LOGEMENT

5	L'environnement	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
5.1	La propreté du quartier	0	0	0	0
5.2	La relation « voisinage »	0	0	0	0
5.3	Le sentiment de sécurité	0	0	0	0
5.4	Les infrastructures communautaires (Plaine de jeux, espace de repos,...)	0	0	0	0
5.5	La proximité des commerces	0	0	0	0

6	La qualité de l'habitat	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
6.1	L'adaptabilité à vos besoins	0	0	0	0
6.2	Le niveau d'équipement (Électricité, chauffage, SDB,...)	0	0	0	0
6.3	Le caractère « énergivore »	0	0	0	0

7	Les rénovations PEI	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
7.1	L'accompagnement lors du transfert	0	0	0	0
7.2	L'information avant, pendant et après travaux	0	0	0	0
7.3	Les travaux réalisés	0	0	0	0
7.4	L'amabilité des entreprises	0	0	0	0

8	Les dépannages de notre Régie	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
8.1	Le respect des rendez-vous	0	0	0	0
8.2	La qualité du travail	0	0	0	0
8.3	L'amabilité du personnel	0	0	0	0

9	Les dépannages par entreprise	<u>Très bien</u>	<u>Satisfaisant</u>	<u>A améliorer</u>	<u>sans avis</u>
9.1	Le respect des rendez-vous	0	0	0	0
9.2	La qualité du travail	0	0	0	0
9.3	L'amabilité du personnel	0	0	0	0



### 1.3 EN PLUS

10	<u>Le C.C.I.P.</u>	<i>Très bien</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>A améliorer</i>	<i>sans avis</i>
10.1	L'information diffusée	0	0	0	0
10.2	La disponibilité des membres	0	0	0	0
10.3	Leur représentativité	0	0	0	0

11	<u>La communication</u>	<i>Très bien</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>A améliorer</i>	<i>sans avis</i>
11.1	L'utilité du site internet (www.logementsaintnicolas.be)	0	0	0	0
11.2	La qualité du bulletin « HSSN Info »	0	0	0	0
11.3	Les missions de la référente sociale (Mademoiselle Enissa CHAOUCH)	0	0	0	0
11.4	Les séances d'information par quartier (pour le P.E.I.)	0	0	0	0

### 1.4 RENSEIGNEMENT DIVERS

**Dans quel quartier habitez-vous ?**

- Ciseleux  
  Onu  
  Bordelais/Crusson  
  V.Belle/Marronniers/F. Nicolay  
 Coq/Point de vue  
  Vinâve/Industrie/Passerelle  
  Cité du Lamay  
 Pansy/Renan/Homvent  
  Prairies/Source/Colline/Dubuisson/Trixhay  
 Centenaire/Ferrer/B. Buveurs/Coopération/Libération  
  Chêne/P. Berge  
 N. Cité/V. Thier/Tilleuls/Platanes/Justice  
  Prévoyance/Araines/Vertbois/Wauters,  
 Malaise/Trixhes A. A. /Mabotte/Centre

**Dans quel type de logement habitez-vous ?**

- Appartement  
  Maison



## 2. Les ordures ménagères

Petit rappel concernant les collectes de déchets ménagers sur notre commune :

Chaque ménage dispose de 2 conteneurs à puce de taille variable selon la composition du ménage :

**Un conteneur vert pour les déchets organiques** : soit les déchets de cuisine, les langes d'enfants, papiers essuie-tout, cendres froides de bois non traité, mouchoirs et serviettes en papier, litière biodégradable pour animaux,...




**Un conteneur (unique ou collectif) noir pour les déchets résiduels (= tout venant)** : soit les barquettes en frigolite (polystyrène), les pots de yaourt, les feuilles d'aluminium, les plastiques souillés,...




Les conteneurs restent toujours liés à l'habitation. Ils sont munis d'une puce électronique liée au chef de ménage de l'habitation.

 Lorsque vous arrivez dans le logement : vous devez faire activer les puces de vos conteneurs, en remplissant le formulaire de déménagement, faute de quoi, ceux-ci ne pourront être vidangés.

 Lorsque vous quittez le logement : vous devez laisser les conteneurs sur place et faire désactiver les puces en remplissant le formulaire de déménagement, faute de quoi, les déchets de la personne qui vous succède dans l'habitation pourraient vous être attribués.

Téléchargez le document sur notre site internet : [www.logementsaintnicolas.be](http://www.logementsaintnicolas.be), dans l'Espace locataire/Documents OU sur le site [www.intradel.be](http://www.intradel.be)

 La taille du conteneur est liée à votre composition de ménage. Cependant, vous pouvez changer de taille de conteneurs si vous constatez que ceux-ci ne vous conviennent pas. Pour cela, prenez contact avec Intradel au 04 240 74 74.

### Que comprend la taxe communale ?

La taxe sur l'enlèvement des immondices comprend 2 volets : une partie forfaitaire fixe et une partie proportionnelle.

#### La partie forfaitaire :

La partie fixe de la taxe vous est facturée d'office et vous donne droit à un service minimum. Taux de la taxe forfaitaire pour 2013 :

Conteneur gris	Conteneur vert
60 kg/habitant dans le ménage	30 kg/habitant dans le ménage
12 levées/ménage	22 levées/ménages

#### La partie proportionnelle :

La partie proportionnelle de la taxe est liée au nombre de levées de vos conteneurs et du poids de vos déchets en supplément du service minimum. La taxe proportionnelle est calculée selon les montants suivants :

Conteneur gris	Conteneur vert
Jusqu'à 50 kg de supplément : 7 cents/kg Au-delà de 50 kg de supplément : 11 cents/kg	6 cents/kg supplémentaire
Plus 65 cents/levée supplémentaire	Plus 65 cents/levée supplémentaire

## Mise à l'honneur d'un locataire...



Monsieur Emilio FANNI est un artiste. Il est même entièrement artiste ! L'art est devenu, au fil du temps, son plus fidèle compagnon de route, son allié, son mode de vie, son moyen de respirer. **Edmond FLORIANI**, de son pseudonyme, est un témoin de son époque.

Aussi loin qu'il s'en souvienne, il s'est toujours senti en marge de la société dans laquelle il évoluait : fils d'immigré, la seule voie possible était l'usine, l'école polytechnique étant le tremplin vers une vie hors des sentiers miniers courus par ses parents. Son esprit créatif s'est vite senti à l'étroit dans cette trajectoire prédéfinie. Soutenu par ses parents, Emilio -l'enfant doué- suivra des cours de piano, de ses 8 à 14 ans. Les cours se donnaient à Montegnée, par une dame âgée -tenancière d'une mercerie- et dont l'époux était chef d'orchestre. La sensibilité de l'artiste prit assise et ne le lâcha plus.

Les temps devenant plus rudes, les cours devinrent trop onéreux. Cette période correspondit à l'arrêt des études techniques trop ennuyeuses pour l'adolescent, qui, jusqu'à ses 20 ans vaqua de petits boulots en petits boulots. Et puis un jour, arriva l'inscription à l'Académie des Beaux Arts de Liège, un peu par hasard, à tâtons... Ce fut la révélation, le virus d'une vie. Il plia bagage et s'envola vers la « grande ville » : Liège.

La peinture s'est vite avérée le moyen d'expression artistique le plus adéquat pour Emilio FANNI, comme un vecteur d'émotions. De ses propres termes : « La peinture était devenue un besoin, celui de sublimer mon existence et de combattre efficacement mon ennui de vivre ». En effet, les œuvres signées Edmond FLORIANI sont source d'émotions et de sentiments divers ; cultivant un savoir et une technique dont on remarque, entre autre, la créativité, la poésie et l'originalité. Emilio FANNI se définit comme un éternel chercheur de style, ne se limitant pas à un seul : les natures mortes, les nus, les portraits, les paysages,... Ses mentors sont le reflet de sa diversification : Monet, Van Gogh, Gauguin,...

La vie suit son cours jusqu'à ce que notre artiste se sente oppressé par la vie Citadine. Il revient aux sources et décide d'intégrer un logement au sein de nos habitations en 2002. « J'ai connu les lieux vides, encore vierges de construction, ces plaines étaient mon terrain de jeu. Je vivais rue d'Angleur avec ma famille, aujourd'hui je suis de retour dans le quartier du Ciseleux ». Les temps ont changé depuis la tendre enfance, monsieur FANNI regrette l'individualisme ambiant et le climat d'insécurité qui s'est installé progressivement.

Pour suivre les voyages artistiques d'Edmond FLORIANI, n'hésitez pas à surfer sur le blog [Trooz.blogs.sudinfo.be/archive/2013/05/28](http://Trooz.blogs.sudinfo.be/archive/2013/05/28)

## Quoi de neuf à la «Régie des quartiers» de Saint-Nicolas ?

La «Régie des quartiers» de Saint-Nicolas est composée actuellement de 2 Services d'actions citoyennes : Le S.A.C. de Montegnée et le S.A.C. de Tilleur. Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous venons d'obtenir un troisième S.A.C. pour encore plus d'action et de visibilité au sein des différents quartiers d'habitations sociales de Saint-Nicolas. Celui-ci sera baptisé S.A.C. Saint-Nicolas - Tilleur. Il débutera ses activités en septembre 2013.

La «Régie des quartiers» réalise conjointement **2 types d'action** :

- celles favorisant l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la convivialité et l'exercice de la citoyenneté ;
- celles favorisant l'insertion socioprofessionnelle de stagiaires en leur offrant une formation encadrée par une équipe professionnelle.

Pour ce faire, la Régie offre actuellement **2 types de préformation** :

- Ouvrier polyvalent (travaux dans les parties communes des immeubles des Habitations Sociales : petits chantiers, maintenance, entretien de jardins,... à la demande des HSSN.) ;
- Horeca (production de repas, gestion d'un bar, d'une salle,... dans son restaurant d'économie sociale les lundi, mardi et mercredi à la Maison de la Laïcité, le jeudi à la Salle des Fêtes de Tilleur et le vendredi à la Salle Culturelle de Montegnée).

Vous êtes demandeur d'emploi ? N'hésitez pas à contacter la «Régie», véritable tremplin pour l'emploi !!!

### Le décompte des charges locatives : Surveillez votre boîte aux lettres!

Tous les locataires recevront, durant la 2<sup>e</sup> partie du mois de septembre, le décompte individualisé de leurs charges locatives. Vous aurez un mois - du 01/10 au 31/10/13 - pour demander un complément d'information ou prendre un quelconque arrangement à propos de la facture.

### Atelier relaxation pour femmes

Vous connaissez les bienfaits de la relaxation ? Rejoignez le groupe en place tous les jeudis à la Maison des Terrils à Montegnée de 13 heures 30 à 15 heures et les mardis de 9h à 10h30, à la salle de gym de l'école Van Belle à Tilleur. Informations auprès du Plan de Cohésion sociale : 04 254 71 17 et de Danielle FORTEMPS : 0494 66 31 20 . **Atelier GRATUIT !**

### L'hiver approche

Différentes aides financières existent au niveau du chauffage, demandez notre brochure à l'accueil ou contactez le service social à ce sujet : 04 224 77 70•78

## A VOUS DE JOUER

### Jeux de mots mêlés

E	T	C	H	E	V	E	U	X	S
J	P	P	C	R	O	U	T	E	P
O	A	L	I	M	E	N	T	R	L
U	P	B	U	L	R	T	I	E	A
R	I	O	S	C	E	E	L	V	S
N	E	C	E	M	H	S	C	U	T
A	R	A	U	T	I	U	F	E	I
U	F	L	A	C	O	N	R	S	Q
X	L	C	A	N	E	T	T	E	U
A	B	O	U	T	E	I	L	L	E

1			L							
2	B									
3							Q			
4						H				
5									X	
6					V					
7							N			
8				N						
9	P									
10						T				
11				V						
12						C				
13						C				
14		I								

Quatorze noms communs de 5 à 10 lettres sont à chercher dans la grille. Ils peuvent être retrouvés horizontalement, verticalement ou suivant une diagonale. Ils sont toujours écrits de gauche à droite.

Les 2 mots à trouver avec les lettres non utilisées.




# Vstyl



COIFFEUR • VISAGISTE  
HOMME • DAME • ENFANT

04 246 06 80  
[www.vstyl-coiffure.com](http://www.vstyl-coiffure.com)

Place Emile Vandervelde 53  
4420 Montegnée

**Votre publicité dans notre journal :**  
**Raphaël BAERT • 04 224 77 77**  
**[secretariatdirection@logementsaintnicolas.be](mailto:secretariatdirection@logementsaintnicolas.be)**



Editeur responsable : Patrick LAMBRICHTS  
Comité de rédaction : Soledad AGUIAR RADERMACKERS  
Enissa CHAOUCH • Raphaël BAERT  
Graphisme et impression :  
Imprimerie **Gérôme** sa